

Comprendre le processus de faillite

1 Examiner et signer les documents auprès du syndic.

La faillite est déclarée auprès du **Bureau du surintendant des faillites (BSF)**. Une suspension des procédures entre alors en vigueur

3 Le syndic informe les créanciers du processus de faillite

5 Libération automatique (aucune intervention du tribunal) si :

- Vous avez respecté toutes les obligations
- Votre syndic et le BSF ne s'y opposent pas

Le syndic établit un « **Certificat de libération** » – les dettes exigibles jusqu'à la date de la faillite sont effacées

Renseignements généraux sur la faillite

Une faillite demeure inscrite à votre dossier de crédit pendant 6 ans (Equifax) ou 7 ans (TransUnion) après une libération—14 ans si vous avez déclaré faillite plus d'une fois.

Les dettes qui résultent d'une pension alimentaire, de la fraude/du détournement, de fausses déclarations, ainsi que les amendes imposées par un tribunal, les réclamations pour voies de fait civiles et les prêts d'études (qui ne datent pas de plus de sept ans) ne sont pas pardonnés en cas de faillite.

Délais d'attente avant l'obtention d'une libération

1^{re} faillite

9 mois
sans revenu excédentaire
21 mois
avec revenu excédentaire

2^e faillite

24 mois
sans revenu excédentaire
36 mois
avec revenu excédentaire

Obligations à respecter :

- Participer à une assemblée des créanciers, si on vous le demande
- Assister à deux séances de counseling financier
- Fournir des renseignements fiscaux pour l'année précédente et/ou l'année en cours
- Soumettre une preuve de revenu au besoin
- Effectuer les paiements mensuels comme convenu
- De façon générale, faire tout ce qui est exigé et demandé par le syndic

OR

C'est aux tribunaux de trancher quant à la libération si :

- Les obligations ne sont pas respectées et le syndic s'y oppose
- Les créanciers ou le BSF s'y opposent
- Le débiteur fiscal a une dette élevée (l'impôt à payer à l'ARC est de >200 000 \$ et représente 75 % des réclamations fondées totales) ou
- Il s'agit de la 3^e faillite ou plus